



A.N.T.C.

Association Nouméenne de Tir à la Cible

Stand de tir de Dumbéa - Route du barrage

<http://antc.no-ip.org>

BP 2831 - 98846 Nouméa Cedex NC - Ridet : 231050.001

Nouméa, le 11 août 2026

CONVOCATION

Bonjour à toutes et tous,

L'ANTC organise son Assemblée Générale annuelle le samedi 5 septembre 2026, au parking du stand TSV de Dumbéa, sur le nouvel espace loisir créé, à 11h00. Tous les adhérent(e)s à jour de leurs cotisations y sont conviés. En cas d'empêchement, un formulaire de procuration vous permettra de désigner un adhérent de votre choix pour vous y représenter.

Ordre du jour :

- bilan moral,
- bilan financier,
- questions diverses,

Cotisations: La cotisation 2025/26 est fixée comme suit :

- 18.000 f pour un renouvellement adulte,
- 15 000 f/ personne pour adhésion famille,
- gratuit pour adhésion Junior (- de 10 ans) et Handisport, 10 000 f + de 10 ans,
- 10 000 f pour adhésion club second,
- 20 000 f pour une première adhésion (Droit d'entrée + adhésion).

Attention : toute inscription ou renouvellement se fera après téléchargement obligatoire d'un certificat médical sur votre page EDEN (modèle disponible sur notre site internet) et d'une photo d'identité si pas encore fait. Aucune licence ne sera validée sans la mise à jour de ces 2 documents.

Le R.I.B. de l'association sera téléchargeable sur notre site. Les cotisations pourront être réglées par virement hors de l'AG, ce qui allègera le travail des commis aux inscriptions, merci.

Pour rappel, le code du parc est 0525, celui du portail de l'ANTC est 1143.

Veuillez noter que votre licence 2025/2026 vous couvre jusqu'à fin octobre 2026 et, qu'à compter du 1^{er} novembre 2026 vous ne serez plus assuré, sauf renouvellement. Les détenteurs d'armes de catégorie B sont informés qu'en cas de non-renouvellement de leur licence, cette information sera transmise aux services administratifs concernés.

A l'issue, une collation de l'amitié sera partagée.

Nous vous donnons donc rendez-vous samedi 5 septembre.

Sportivement vôtre,
Le président,
Christophe RICHARD

Rappel : nous ne pourrions pas valider votre licence si votre page EDEN n'est pas à jour.

PROCURATION

Je soussigné: (Nom, Prénom)

Ne pouvant être présent à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'A.N.T.C du 5 septembre 2026, donne procuration à:

M./Mme:

pour m'y représenter et voter en mes lieux et place.

Fait pour servir et valoir,

A: Le:

Signature: